

SMASH 5

COMMISSION VOLLEY-BALL

CR du 10 Mai 2021

1. Actualité du comité
2. Organisation du volley en extérieur et/ou intérieur
3. Décisions fédérales et du comité pour la saison 2021-2022
4. Semaine de relance des clubs
5. Réunion de fin de saison

Présent.e.s en visio-conférence

- Yohan Massot
- Alexia Marandel
- Olivier - Babylone
- Malika - Vaujours
- Maxime - Villemomble

- Sébastien - SC Noiséen
- Jean Marc - ASB
- Frédéric - Livry
- Sladja - ASD
- Ronan - USMA

1. Actualité du comité

Le bâtiment dans lequel le comité avait ses locaux a fait l'objet d'un arrêté de mise en péril suite à l'insalubrité du bâtiment et aux risques engendrés. Nous avons donc dû évacuer les locaux en l'espace de deux semaines. L'aide des bénévoles a été très appréciée et précieuse pour archiver les 50 ans de vie du comité et évacuer les lieux.

Nous avons déjà pour projet de déménager mais les nouveaux locaux ne seront accessibles qu'au mois d'août. En attendant l'équipe fonctionne uniquement en télétravail, un local de stockage a été mis à disposition par la ville de Bobigny et le club de l'ASD nous permet de stocker notre matériel informatique et de maintenir une permanence pour l'activité administrative.

Nous lancerons très prochainement la communication autour du nouveau projet de relocalisation de la FSGT 93, qui avait notamment été présenté lors de l'assemblée générale en mars.

2. Organisation du volley en extérieur et/ou intérieur

Nous avons lancé un questionnaire auprès des équipes de volley, afin de savoir si parmi vos adhérent.e.s, certains pratiquent en extérieur, avec pour idée si les réponses sont positives d'organiser des rencontres type challenge. Nous savons déjà qu'il y a de la pratique qui s'organise de manière autonome dans les parcs, et avons besoin d'évaluer l'intérêt à ce que cette pratique soit un peu cadrée via l'organisation de petits challenge.

Au total, nous avons eu 26 réponses, de 10 clubs différents. 80 % des répondant pratiquent occasionnellement dans les parcs, la plupart sous forme non compétitive (sauf l'USMA qui organise un tournoi en herbe tous les ans).

96 % sont intéressés pour participer à des tournois/challenge outdoor, toujours de manière auto-organisée mais avec une gestion des résultats, une mise en relation, le prêt de matériel.

Suite à ce constat, la commission s'est entendue pour organiser dès juin et jusque fin août, un challenge d'été dont les modalités sont les suivantes :

- ⇒ Format challenge libre : La base de données des équipes inscrites au challenges est communiquée et les équipes s'organisent entre elles pour se rencontrer. Pas de limite de nombre de match.
- ⇒ Les matchs peuvent se jouer en intérieur ou extérieur selon les possibilités et envies des équipes
- ⇒ Format libre (joueurs/équipes), mixte.
- ⇒ Classement : plus on joue plus on gagne de points. Le classement final du challenge n'aura pas d'incidence sur les championnats de la saison prochaine.
- ⇒ Formulaire d'inscriptions, qui donnera lieu à un doc partagé pour aller chercher les contacts des équipes, lancer les défis, envoyer les résultats. Le classement est mis à jour régulièrement.

Les terrains extérieurs utilisables sont recensés par le comité et les équipes et les informations sont partagées sur le drive dédié. Plusieurs parcs de Seine-Saint-Denis sont déjà équipés de terrains où permettent de s'y installer. En ce qui concerne le matériel, le comité peut investir dans des terrains d'extérieur et les mettre à disposition des clubs.

Il est également suggéré par un club de se rapprocher des collectivités pour avoir des terrains de volley fixes afin que la pratique soit facilitée. Au niveau du comité, nous pouvons faire cette proposition pour le parc de la Bergère à Bobigny, car nous sommes associés au département dans la réorganisation du parc. Même si nous n'avons pas l'obtention de ces terrains, nous aurons de toute façon des créneaux fixes avec terrain installé dans l'optique de développer la pratique extérieure du volley, dans le cadre du projet de relocalisation.

3. Décisions fédérales et du comité pour la saison 2021-2022

Au niveau national, il a été décidé en Assemblée Générale FSGT que 25 % du coût des licences et affiliations prises sur la saison 2020-2021 seront remises sous forme d'avoir pour tous les clubs la saison prochaine. Un courrier a été envoyé à chaque association affiliée.

Du point de vue des engagements en championnats, le comité FSGT 93 a acté une remise sous forme d'avoir de 100 % pour la saison prochaine, que ce soit la même équipe ou non. Chaque club ayant engagé une équipe cette saison n'aura pas besoin de repayer les engagements pour cette équipe la saison prochaine.

4. Semaine de relance des clubs

Suite à l'assemblée générale du comité et à la constitution d'un groupe de travail avec différents clubs, nous souhaitons mettre en place une semaine de relance des clubs en juin : une semaine sur laquelle les clubs FSGT de chaque ville proposent une initiative ouverte, omnisports, pour les adhérent.e.s, la population, leurs bénévoles etc.

Deux objectifs ont été ciblé : la pratique et l'organisation d'un moment convivial pour les bénévoles, et pratiquant.e.s qui se sont engagés cette saison et les saisons précédentes. La possibilité pour de futurs

adhérents de venir pratiquer, découvrir les activités du club. Chaque association orientera selon ses envies.

L'accompagnement du comité se fera dans la communication, la sollicitation des municipalités pour l'accès aux installations, et pour les clubs qui ont besoin d'accompagnement dans l'organisation des manifestations. Nous souhaitons lancer une dynamique commune, départementale, de relance des activités sportives FSGT 93, qui puissent profiter aux bénévoles et habitant.e.s de Seine-Saint-Denis.

La semaine reste encore à déterminer car nous attendions d'avoir des précisions sur les restrictions sanitaires. Elle sera idéalement située fin juin. Vous pouvez déjà en discuter avec vos adhérents, notamment sur la manière dont vous verriez les choses, le côté convivial etc.

5. Réunion de fin de saison

Comme l'année dernière, nous vous proposons de nous retrouver au parc de la Bergère pour la réunion de fin de saison, pour l'Assemblée générale de la commission et pour passer un moment convivial. Cette réunion de fin de saison aura lieu le :

Jeudi 24 juin 2021